

Référentiel de compétences TICE du programme GENIE (2008)

(Référentiel élaboré à partir du référentiel TIC/Enseignants de l'UNESCO-version 2008)

Dans le cadre du programme d'urgence, le programme GENIE est **repositionné au cœur de la réforme du système éducatif**, et s'est ainsi doté de nouveaux outils et d'une approche systémique de formation pour favoriser l'intégration des Technologies d'Information et de Communication dans l'Enseignement (TICE), en adoptant un programme de formation faisant des TIC un levier de développement professionnel. Ce programme de formation vise à avoir :

→ **GLOBALEMENT**, un **I**nspecteur, un **D**irecteur et un **E**nseignant :

- Convaincus du rôle des TIC dans la favorisation des apprentissages des élèves et dans le développement des compétences professionnelles des acteurs éducatifs
- Mesurant la finalité nationale du programme GENIE en termes d'égalité des chances pour l'accès à l'information,
- Sachant la relation entre l'émergence d'une société d'information-communication et le développement humain,
- Défendant le programme GENIE en tant qu'un acquis de l'école marocaine,
- Intégrant le programme GENIE dans le cursus scolaire de l'établissement par son contexte matériel et humain,
- Faisant du programme GENIE un patrimoine numérique de l'établissement,
- Maîtrisant l'environnement numérique et son fonctionnement (lois, planification ...) dans l'établissement scolaire,
- Coordinant entre les différents acteurs pour le bon fonctionnement du programme,
- Affranchissant les obstacles administratif, pédagogique et technique heurtant le fonctionnement du programme GENIE,
- Communicant en interne et en externe sur le programme GENIE,
- Créant des actions de partenariat pour le fonctionnement du programme, avec l'environnement externe de l'établissement.
- Valorisant les initiatives TIC de l'établissement émanant du programme GENIE,
- ...

→ **SPECIFIQUEMENT**

- 1- Un **E**nseignant (utilisateur puis intégrateur puis développeur et ensuite expert) qui :

- Maîtrise l'environnement numérique de son établissement
- Manipule les environnements numériques (formation initiale TIC),
- Maîtrise la notion de ressource numérique dans tous ses états,
- Traite l'information par les TIC (traiter, calculer, organiser, structurer...),
- Cherche et évalue l'information (recherche documentaire via internet),
- Présente l'information par les TIC,
- Communique l'information par les TIC,
- Utilise des ressources et des environnements numériques pour des fins d'enseignement et d'apprentissage,
- Planifie des sessions d'intégration des TIC dans son cours en élaborant des scénarii pédagogiques parallèles à sa fiche de préparation,
- Adapte l'environnement numérique de son établissement à ses besoins d'enseignement et d'apprentissage,
- Conçoit ses propres ressources numériques selon le besoin pédagogique,
- Partage les ressources et les pratiques pour le bien de l'action éducative,
- S'intègre dans des communautés de pratiques,
- Elabore des projets pédagogiques scolaire et parascolaire intégrant les TIC,
- Lie les modèles d'apprentissage avec les TIC

2- Un **Inspecteur** qui :

- Maîtrise l'environnement numérique des établissements de sa zone d'inspection,
- Manipule les environnements numériques (formation initiale TIC),
- Maîtrise la notion de ressource numérique dans tous ses états,
- Communique l'information par les TIC,
- Définit la valeur pédagogique de l'utilisation d'une ressource numérique,
- Maîtrise la planification des sessions d'intégration des TIC dans un cours en élaborant des scénarii pédagogiques,
- Partage les ressources et les pratiques pour le bien de l'action éducative,
- S'intègre dans des communautés de pratiques,
- Coordonne entre l'AREF, la direction provinciale et l'établissement scolaire dans l'intégration des TIC,
- Intègre le programme GENIE dans le système de fonctionnement des inspecteurs,
- Évalue la pertinence de l'usage d'une ressource numérique en classe,
- Évalue la validité scientifique du contenu pédagogique d'une ressource numérique,
- Encadre des projets pédagogiques numériques conçus au sein des équipes pédagogiques locales des enseignants,

- Communique sur les TIC et organise des réunions pédagogiques pour les enseignants de sa zone,
- Collabore avec ses collègues inspecteurs et enseignants,
- Mesure l'impact des TIC dans l'enseignement-apprentissage,
- Développe des usages des TIC disciplinaires au sein de l'établissement scolaire,
- Valorise les enseignants innovants utilisant, intégrant et développant les TIC,
- Encadre des projets pédagogiques scolaire et parascolaire intégrant les TIC,
- Lie les modèles d'apprentissage avec les TIC
- Développe le potentiel cognitif des enseignants dans et par les TIC par l'affranchissement des difficultés administratives et pédagogiques rencontrées,
- Reste au diapason des actualités pédagogiques dans les TIC en termes de méthodes, d'approches, d'outils et de ressources numériques,
- Etablit un suivi des compétences TIC des enseignants de sa zone,

3- Un **Directeur** qui :

- Mobilise les enseignants de son établissement pour l'usage des TIC,
- Planifie les actions éducatives au sein de l'environnement numérique de son établissement,
- Communique par le biais des TIC à l'intérieur et à l'extérieur de son établissement,
- Gère le patrimoine numérique de son établissement en utilisant les TIC,
- Motive et encourage les enseignants intégrant les TIC en classe,
- Encadre l'élaboration de projet d'établissement intégrant les TIC.